

Le Conseil Municipal ...

... ne s'est pas réuni au mois de janvier 2015.



Quoi de neuf ?

Les panneaux d'affichage administratif avaient fait leur temps. 3 nouveaux panneaux vitrés viennent d'être installés sur le mur d'enceinte de la mairie odonienne. A propos de mur et plus précisément de pilier, le panneau indiquant les anciens horaires d'ouverture de la mairie a enfin été retiré. Les nouveaux horaires en place depuis le 1^{er} mai 2014 sont affichés à l'intérieur de l'un des nouveaux panneaux. Pour rappel, la mairie est ouverte le **mardi de 13h00 à 14h00** (sauf juillet et août) et le **jeudi de 18h00 à 19h00** (toute l'année).

Rue de Clairefontaine, un poteau de signalisation routière scellé sur le trottoir et ne supportant aucun panneau pouvait être un danger pour les piétons. Il a également été enlevé.

Le terre-plein situé derrière le préau communal a changé de look. Éric Mérat, second adjoint et l'employé communal Jonathan Sonhalder ont abattu 2 arbres dont un pommier envahi par le gui et procédé à l'élagage d'un troisième.

Nettoyage toujours, avec un coup d'éponge donné par Jonathan dit «Tatane» sur les panneaux de signalisation gérés par la commune.



Première neige

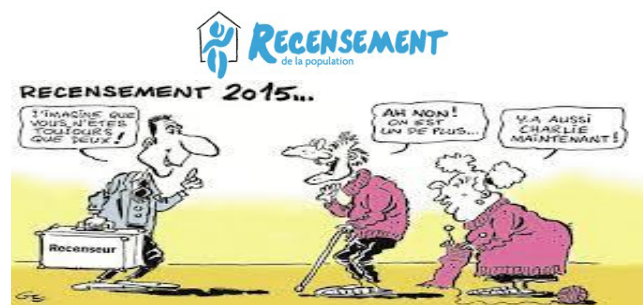


«Il y a du sel en stock !» avait indiqué l'an passé le maire Thierry Fallet lors d'une séance du Conseil municipal. Samedi 24 janvier, les «services techniques» odoniens ont donc salé village et hameaux en temps et en heure.



L'Etat fait l'appel !

Chaque année, on recense un cinquième des communes de moins de 10 000 habitants. Formulaire sous le bras, les agents recenseurs toquent à la porte de chaque habitation. Une enquête obligatoire mais dont les réponses restent strictement confidentielles. La grande innovation se résume cette année en un mot : Internet. Pour la première fois dans l'ensemble du pays, les personnes recensées ont la possibilité de renvoyer directement leur questionnaire à l'Insee via le Web. Un moyen de contrecarrer les plans d'éventuels agents recenseurs indelicats. Ces derniers sont en effet tenus au secret professionnel.



Le bon plan !

La Compagnie Pourquoi pas de Monthurel recherche 5 comédiens (3 hommes et 2 femmes) pour un projet de représentations théâtrales guidées dans le château de Condé le dernier week-end des mois de juin, juillet et août 2015.

Les débutants sont acceptés. Alors si vous vous sentez l'âme d'un acteur ou d'une actrice...

Plus d'info auprès de Jean-Pierre Rozen au **06 82 25 32 00**

ou par courriel à ciepourquoi-pas@orange.fr



Une campagne (pas) si paisible (suite de la page 1)

Dernièrement, une effraction de résidence secondaire a été constatée par la Brigade territoriale de proximité de gendarmerie de Château-Thierry. Le ou les malfrats ont coupé les fils de plusieurs clôtures avant d'accéder à la maison d'habitation. Là encore, le ou les coupables restent inconnus. Contrairement à ce qu'on peut entendre ici ou là dans le village, l'insécurité n'est pas qu'une affaire de banlieues...

Un accompagnement aux petits oignons

L'Action Sociale portée par la Communauté de communes du canton de Condé-en-Brie (4CB) comprend plusieurs pôles dont notamment celui du *Maintien à domicile*. Le service *Transport à la demande* fait partie intégrante de celui-ci. Il est assuré par un Minibus disposant de 8 places et aménagé pour permettre l'accessibilité des personnes à mobilité réduite ou handicapées.

Toutes les personnes du territoire ne pouvant pas se déplacer par leurs propres moyens et/ou en situation d'isolement peuvent utiliser ce service. Il est destiné à faciliter les déplacements tels que les courses, les rendez-vous médicaux...

Du lundi au vendredi, le Minibus vogue par monts et par vaux sur tout le canton et dessert marchés, supermarchés et pôles santé des communes de Condé-en-Brie, Montmirail, Dormans, Château-Thierry et Jaulgonne.



Catherine, en charge du transport depuis 23 ans, vient chercher le «client» à son domicile ou à un arrêt de car. Le retour se fait impérativement devant le pas de la porte. Créneaux horaires bien définis, montée et descente du véhicule sécurisées, portage des cabas : ce service est très apprécié par les personnes âgées du canton. Combien ça coûte ?



A titre d'exemple, le prix du «billet» aller/retour La Chapelle Monthodon /Château-Thierry (Centre Leclerc) coûte 7€.

Pour emprunter le transport par Minibus, il suffit de réserver sa place auprès de la 4CB au 03 23 82 08 14. Les réservations se font en fonction des places disponibles.

4CB. Service intercommunal d'Aide et d'Accompagnement à domicile. 5 rue de Chaury 02330 Condé-en-Brie. Tél : 03 23 82 08 14. Courriel : aidm@4cb.fr

Elections départementales

Le dimanche 22 mars 2015 pour le premier tour et le dimanche 29 mars 2015 pour le second tour si nécessaire, les électeurs, partout en France, éliront leurs Conseillers départementaux (ex Conseillers généraux). Une élection bien particulière : un nouveau mode de scrutin, des cantons redessinés et le renouvellement général, pour six ans, des élus de l'assemblée départementale. Le Conseiller sortant Éric Mangin, maire de Crézancy et président de la 4CB, fera équipe avec Elizabeth Clobourse, maire de Couprou, un village de 180 habitants situé dans le canton de Charly-sur-Marne. Ils seront candidats dans le canton n°4 regroupant les cantons de Condé-en-Brie, Charly-sur-Marne et les communes d'Azy-sur-Marne, Bonneil, Essômes-sur-Marne, Marigny-en-Orxois, Nogentel et Veully-la-Poterie. Le bureau centralisateur devrait être Essômes-sur-Marne.

Les binômes suppléants ne sont pas encore connus. Pour le premier tour, les déclarations de candidature pourront être déposées à partir du lundi 9 février 2015 et jusqu'au lundi 16 février 2015 à 16 heures.